

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur des collaborateurs du Groupe E.I. Du Pont de Nemours and Company établis en dehors de Suisse.** à Le Grand-Saconnex, CH-660-0791992-8 (FOSC du 10.04.2002, p. 7). Les pouvoirs de Duramy Jean-Luc et Gaspar Alberto, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Gachot Robert, de France, à Divonne-les-Bains, F, président, Favarger-Schmidt Marie-Noëlle, de Saint-Ursanne, à Tannay et Newton Christopher, de Grande-Bretagne, à Founex, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 11056 du 22.09.2004  
(02468152 / CH-660.0.791.992-8)